

FORMATION : GESTES PROFESSIONNELS DE L'AESH

QUELQUES POINTS DE REPÈRES SUR LE DEVELOPPEMENT ET LA PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT

(petit panorama pour aborder succinctement quelques-unes des théories à ce sujet)

La principale caractéristique de l'enfance est que c'est un état qui n'est pas achevé : l'enfant, puis l'adolescent, connaît une longue période de maturation, au cours de laquelle il recevra une éducation qui sera décisive, tant sur le plan de la formation intellectuelle que sur le plan psychologique.

Lorsqu'il arrive à l'école maternelle à l'âge de trois ans il a déjà passé, de façon plus ou moins spectaculaire, un certain nombre d'étapes :

- nourrisson, puis bébé, il a acquis une sécurité de base grâce à la qualité de la relation et à la relative adéquation aux besoins des soins délivrés par la figure d'attachement (1),
- il a pris des repères dans le monde et organisé son univers mental,
- il a développé les interactions avec son entourage, dont une des premières manifestations bien repérable est le sourire du 3ème mois (2),
- grâce aux échanges et aux interactions, il a développé le langage non verbal et verbal (4),
- il s'est découvert séparé des autres, et donc dépendant, (angoisse du 8ème mois : le bébé manifeste des réactions négatives par rapport aux adultes étrangers) (2),
- il a accédé à la motricité, qui a alimenté le processus de séparation,
- il a pris conscience que les objets continuent d'exister, même quand il ne les a pas sous les yeux (à la fin de la période sensori-motrice) (3),
- il a accédé à la reconnaissance de son image dans le miroir et développé la conscience de soi, le « je » dans le langage est apparu vers le milieu de la 3ème année (4),
- il est passé par une phase d'affirmation de soi, dite phase du « non », dans le courant de la deuxième année, à l'issue de laquelle il a accédé à une complète distinction entre lui-même et l'adulte maternant, et par conséquent a pu entrer dans le champ des relations sociales (2),
- Bien souvent un objet transitionnel (doudou par exemple) a aidé et aide encore l'enfant à s'adapter à sa nécessaire désillusion au sujet d'un environnement ressenti dans un premier temps comme parfait (6).

En petite et moyenne section, l'enfant est pris dans les problématiques oedipiennes d'attachement au parent de sexe opposé et de rivalité avec le parent du même sexe. Une grande rivalité peut se développer par rapport aux autres enfants, parallèlement à l'envie de plaire aux adultes (5).

A partir de la grande section, l'enfant entré en phase de latence (5) est enfin prêt à aborder les apprentissages dans de bonnes conditions, il a intériorisé les exigences et interdits parentaux, il est sociable, ouvert à l'acquisition d'une culture commune, se montre capable de se mettre à la place des autres et de se décentrer (prendre conscience qu'il est un parmi les autres).

Cet âge d'or de la scolarisation se poursuit jusqu'à **l'adolescence**, qui va entraîner un remaniement complexe du rapport aux autres, à l'école, aux apprentissages.

POUR APPROFONDIR

- (1) Se renseigner sur la théorie de l'attachement de John Bowlby (1907-1990).
- (2) Se renseigner sur les organisateurs du psychisme, René A. Spitz (1887-1974).
- (3) Voir les écrits de Jean Piaget (1896-1980) qui a mis l'accent sur le développement cognitif en étudiant les étapes successives du développement de la pensée. Piaget décrit trois stades successifs dans l'évolution de la pensée logique humaine :
 - le stade sensori-moteur, de la naissance à deux ans environ : l'enfant s'approprie des connaissances à travers ses sens et par la motricité (corps, mains).
 - la pensée concrète, jusqu'à 11 ans environ : les opérations portent sur des objets concrets et pas encore sur les énoncés verbaux et les symboles.
 - l'intelligence opératoire formelle : la pensée à partir de l'adolescence se libère des objets concrets et s'exerce sur des énoncés verbaux et des symboles.
- (4) Voir sur EDUSCOL : « quelques repères relatifs au développement du langage ».
- (5) En référence à la théorie freudienne (Sigmund Freud (1856-1939)).
- (6) Voir les travaux de Donald Winnicott (1896-1971).

LE HANDICAP

Bien entendu, tout cela ne se passe pas aussi simplement que l'énumération ci-dessus le laisse entendre, les étapes ne s'enchaînent pas toujours dans le même ordre, de nombreux facteurs peuvent venir retarder, perturber ou affecter le développement, celui-ci étant le fruit des interactions entre le patrimoine génétique, les facteurs sociaux et environnementaux, l'éducation, l'affectivité, le psychisme ... Les difficultés rencontrées sont plus ou moins importantes, plus ou moins intenses, plus ou moins transitoires, plus ou moins surmontables. Certaines de ces difficultés peuvent être reconnues par la MDPH comme relevant du handicap.

La définition du handicap dans la loi du 11 février 2005 est la suivante :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

C'est en 2005 (loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances) qu'a été votée une loi pour favoriser la scolarisation des élèves en situation de handicap. Elle a depuis été complétée par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013.

Il en résulte que « tout enfant handicapé est de droit un élève » et qu'il doit pouvoir bénéficier d'un parcours personnalisé.

Un des éléments de cette personnalisation du parcours peut être l'accompagnement par un(e) AVS (AESH), par notification de la MDPH suite à une demande de la famille.

L'AVS/AESH

Bien souvent, vous aurez à intervenir sans avoir eu de formation ou d'information précise concernant l'enfant ou le jeune (les enfants ou les jeunes) auprès de qui vous avez été affecté. La pathologie (s'il y a lieu) n'est pas forcément nommée, soit que le diagnostic n'est pas encore posé, soit que le secret professionnel n'a pas été levé.

Vous aurez donc dans un premier temps à observer un certain nombre de points, à vous poser un certain nombre de questions, qui vous permettront de mieux définir votre attitude et votre action. Ces observations sont d'ailleurs toujours à renouveler, les comportements et manières d'être étant liés aux circonstances, évolutifs, jamais définitifs.

- 1) le premier contact: Quelqu'un a-t-il fait les présentations ? Etiez-vous attendu par l'enfant ? A-t-il déjà eu une « aide humaine » auparavant ou êtes-vous le premier/ la première ? Est-il demandeur de l'aide que vous devez apporter ou la rejette-t-il ? (ou semble-t-il indifférent ?)
- 2) La relation aux autres (aux pairs): Est-il bien intégré ou au contraire laissé de côté, voire rejeté ? A-t-il le désir d'aller vers les autres ? Est-il craint ? Craint-il les autres ? Est-il capable de les prendre en compte ? De comprendre ce qu'ils ressentent, de les aider si nécessaire ? Les autres viennent-ils spontanément vers lui pour l'aider ? Apprécie-t-il cette aide ? Est-il capable de faire suffisamment abstraction des autres (de se séparer d'eux psychiquement) pour se consacrer au travail demandé, supporte-t-il le sentiment de solitude que cela implique ?
- 3) La relation aux adultes de l'école: Est-il en confiance ? Accepte-t-il de répondre à une demande ? Comprend-il la position hiérarchique ? Est-il en opposition systématique ? Est-il en mesure d'accepter une aide, des félicitations ou une appréciation sur son travail ou son comportement ? Comprend-il que le jugement de valeur est porté sur son travail et non sur sa personne ? Comprend-il que la demande des enseignants le concerne lui aussi, au même titre que les autres (même si elle peut être différente dans sa nature ou sa quantité).
- 4) La relation aux apprentissages: Qu'en est-il de son désir d'apprendre ? Sait-il pourquoi il apprend, se projette-t-il dans l'avenir ? Présente-t-il des particularités dans sa manière d'apprendre ? Que dit-il, lui, de ce qui lui permettrait d'apprendre mieux ? A-t-il peur d'apprendre (sentiment que les apprentissages lui sont interdits, sentiment qu'il n'est pas capable de réussir) ? A-t-il déjà eu l'occasion de réussir ? Est-il entravé dans ses apprentissages par une difficulté particulière qui doit être compensée pour qu'il puisse réussir ? Dans le cas de difficultés d'apprentissage, sont-elles de l'ordre de la compréhension des consignes ou de l'ordre de la compréhension de l'activité elle-même ?
- 5) Quelle attente par rapport à vous ? L'enfant lui-même, les enseignants, voire les parents de l'enfant expriment-ils l'attente qu'ils ont par rapport à votre action ? Sont-ils tous d'accord entre eux à ce sujet ?

